

REUNION D'INFORMATION SYNDICALE

Venir en aide aux enfants en situation de danger

Ces réunions sont de droit (même pour les stagiaires). Pour rappel ou info, chaque enseignant a le droit de participer à 3 demi-journées d'information syndicale par année scolaire (soit 9 heures).

REUNION OUVERTE A TOU.T.E.S LES COLLEGUES SYNDIQUEES OU NON SYNDIQUÉES

ORDRE DU JOUR

- quel rôle en tant que professionnel·le de l'éducation nationale ?

quelles sont les limites posées par notre institution ?

- partage de nos expériences professionnelles en compagnie d'un médecin scolaire, d'éducatrice spécialisée...

AVEC L'INTERVENTION D'UNE MÉDECIN SCOLAIRE ET D'UNE ÉDUCATRICE DE PRÉVENTION DE LA ROSERAIE



Le 21 mai 2024

à 18h00

à la bourse du travail
d'Angers
(14 Place Imbach)

02 41 43 19 07 / 06 13 12 99 21
contact@sudeducation49.org

**APÉRO
FESTIF DE CLÔTURE**